

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE D'HUEZ

**ETUDE SUR LE CHOIX DES MODES DE GESTION
DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

Notice descriptive des réseaux d'eau potable



Société de Conseils, Etudes et Réalisations pour les Collectivités Locales

21 Avenue Victor Hugo - BP 14 - 73201 ALBERTVILLE CEDEX

Tel. : 04.79.31.06.66 - Fax : 04.79.31.08.88

- PREAMBULE -

Le Service public de l'eau potable de la commune d'Huez est géré par le biais d'un contrat de Délégation de Service Public.

Ce contrat en vigueur a été signé le 1^{er} janvier 1990 pour une durée de 25 ans (date d'échéance le 31 décembre 2015).

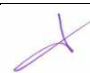
La Collectivité souhaite aujourd'hui étudier les différents modes de gestion envisageables pour ce service public de l'eau potable dans l'objectif d'un service de qualité au coût le mieux maîtrisé.

- SOMMAIRE -

- CHAPITRE I - LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	4
1 - Périmètre des réseaux - 1/30 000^{ème}	4
2 - Synoptique des réseaux	4
3 - Description du réseau d'alimentation en eau potable	4
3.1 - Localisation des ouvrages	4
3.2 - Ressources en eau potable.....	8
3.3 - Unité de traitement.....	11
3.4 - Ouvrages de stockage.....	12
3.5 - Réseaux de distribution	15
3.6 - Rendement de réseau et indice de pertes.....	17
3.7 - Qualité de l'eau.....	17
4 - Intervention sur les réseaux.....	18
5 - Evolution des indicateurs de performance	18
6 - Les chiffres à retenir	19

ANNEXE

📖 Programme réglementaire de l'Agence Régionale de la Santé de l'Isère.

20 août 2014	Notice descriptive des réseaux d'eau potable - Version provisoire			
Date d'édition	Modifications et compléments			
Document établi par :	RUAZ Mélanie	Contrôle et relecture :	VINCENT Benoît	VISA : 

- Chapitre I - Le service public de l'eau potable

1 - Périmètre des réseaux - 1/30 000^{ème}

(Voir figure 1)

2 - Synoptique des réseaux

(Voir figure 2)

3 - Description du réseau d'alimentation en eau potable

[3.1 - Localisation des ouvrages](#)

(Voir figure 3)

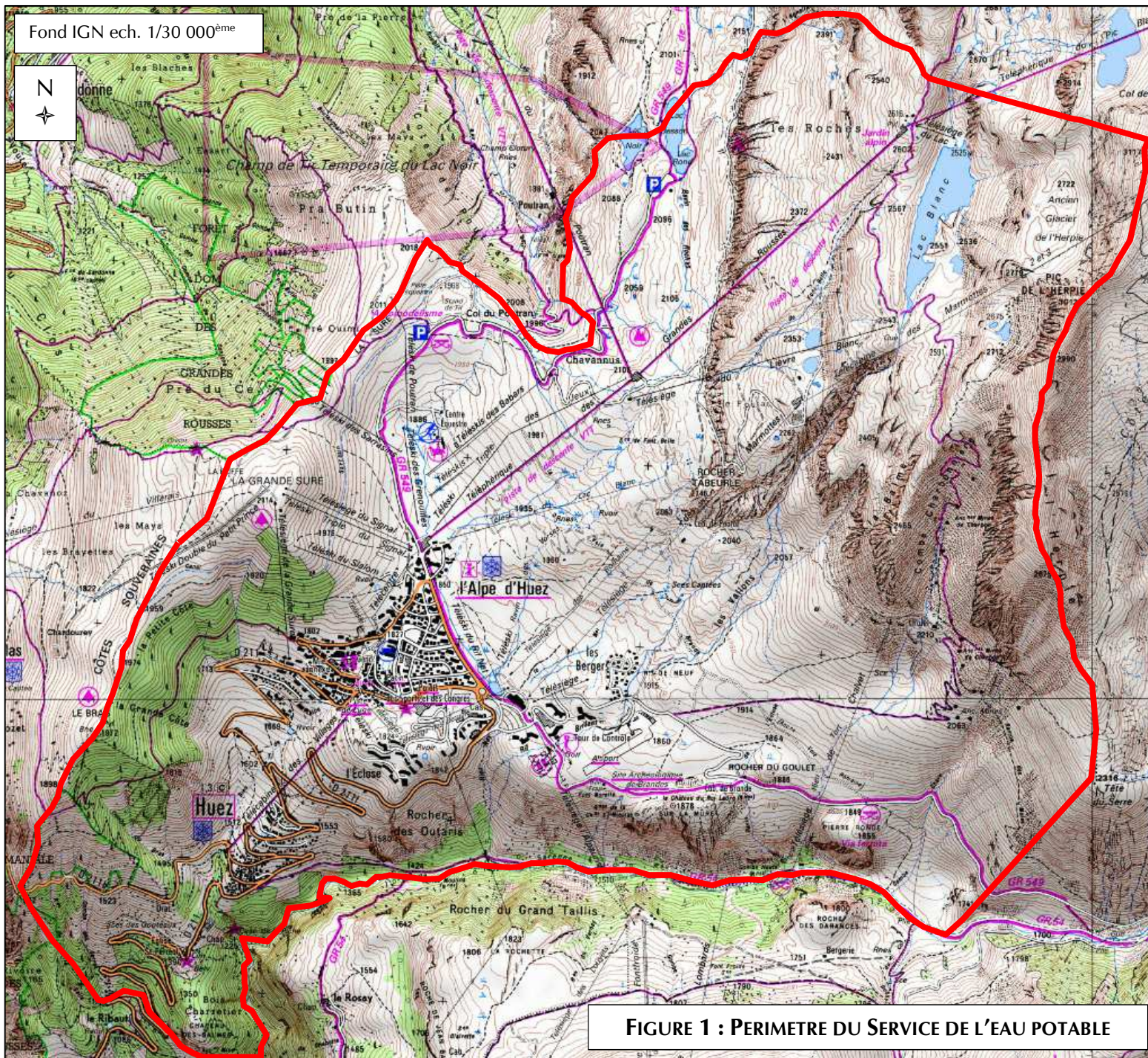
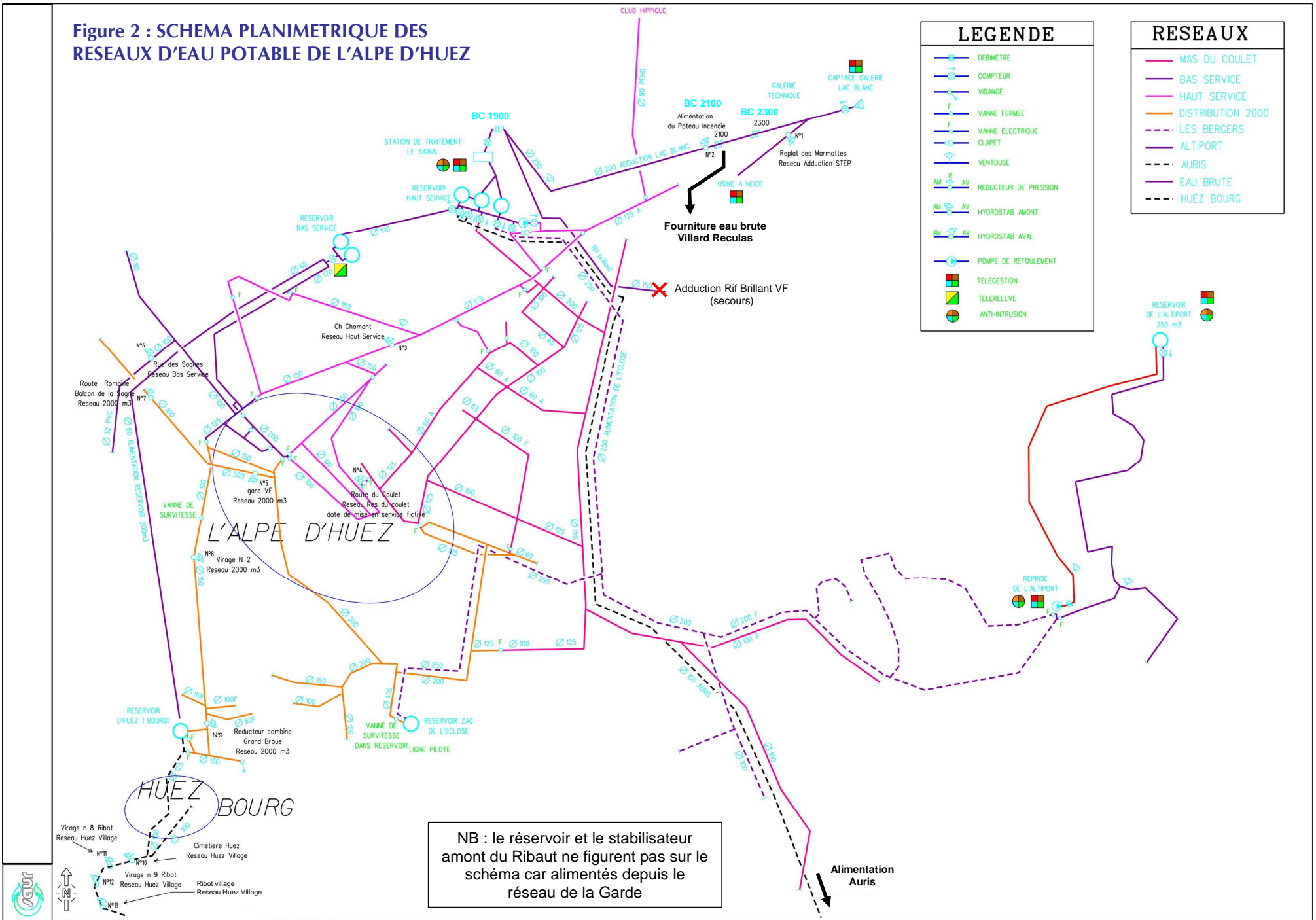


Figure 2 : SCHEMA PLANIMETRIQUE DES RESEAUX D'EAU POTABLE DE L'ALPE D'HUEZ

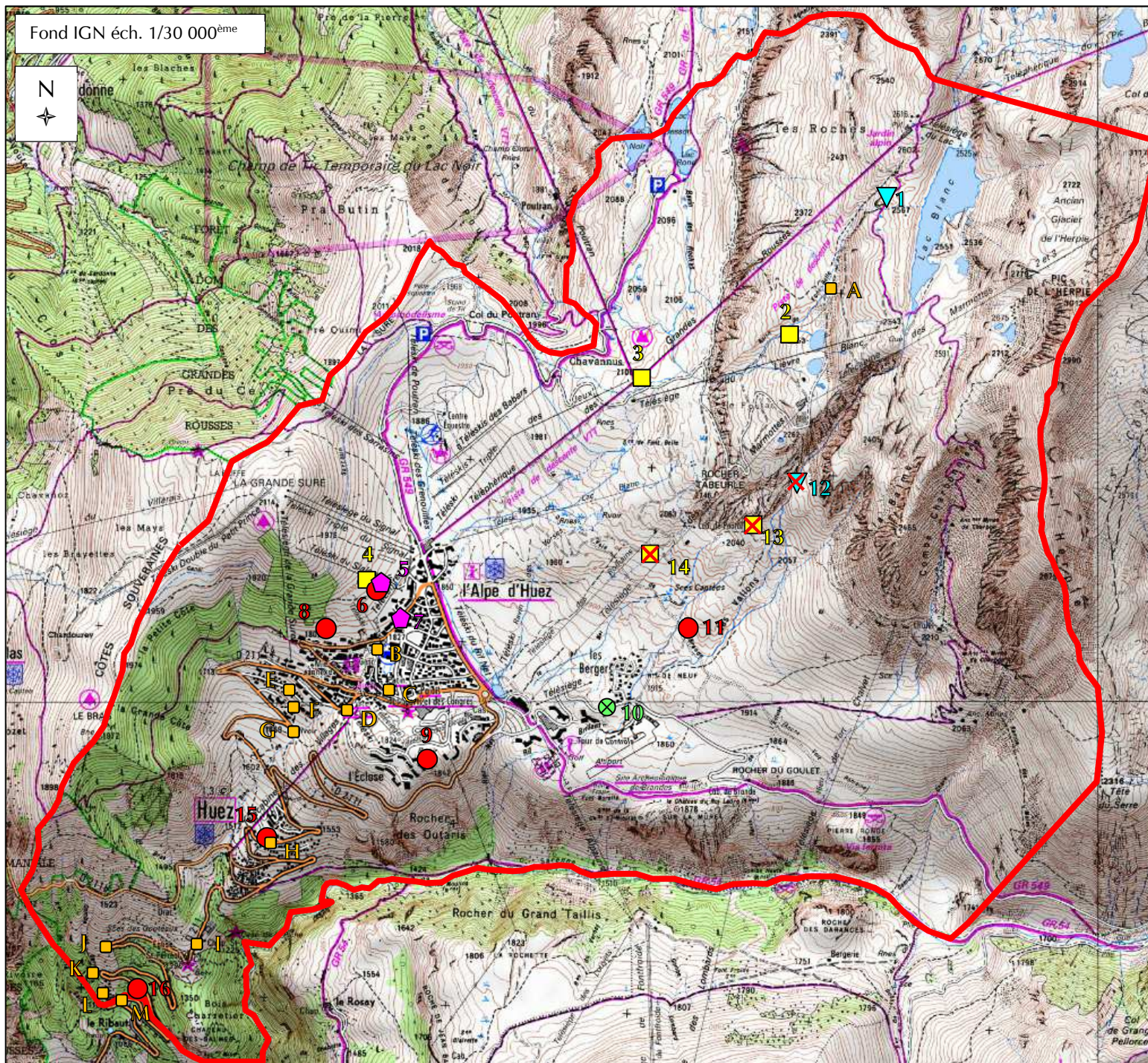


LEGENDE	
	DEBITMETRE
	COMPTEUR
	VIDANGE
	VANNE FERMEE
	VANNE ELECTRIQUE
	CLAPET
	VENTOUSE
	REDUCTEUR DE PRESSION
	HYDROSTAB AMONT
	HYDROSTAB AVAL
	POMPE DE REFOULEMENT
	TELEGESTION
	TELERELEVE
	ANTI-INTRUSION

RESEAUX	
	MAS DU COULET
	BAS SERVICE
	HAUT SERVICE
	DISTRIBUTION 2000
	LES BERGERS
	ALTIPORT
	AURIS
	EAU BRUTE
	HUEZ BOURG

NB : le réservoir et le stabilisateur amont du Ribaut ne figurent pas sur le schéma car alimentés depuis le réseau de la Garde











COMMUNE D'HUEZ

FIGURE 3 :
LOCALISATION DES OUVRAGES
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Légende :

-  Captage
-  Brise-charge
-  Réservoir
-  Unité de traitement
-  Surpresseur
-  Stabilisateur de pression

1. Captage du Lac Blanc (galerie)
 2. Brise-charge 2300
 3. Brise-charge 2100
 4. Brise-charge 1800
 5. Unité de traitement Le Signal
 6. Réservoirs Haut Service
 7. Stockage CO2
 8. Réservoir Bas service
 9. Réservoir ZAC de l'Eclosé
 10. Surpresseur de l'Altiport
 11. Réservoir de l'Altiport
 12. Capt. du Rif Brillant *déconnecté*
 13. Brise-charge1 du Rif Brillant *déc.*
 14. Brise-charge2 du Rif Brillant *déc.*
 15. Réservoir d'Huez
 16. Réservoir du Ribaut d'Huez
- A. Réd. n°1 Replat des Marmottes
 B. Réd. n°3 Chemin du Chamont
 C. Réd. n°4 Rue du Coulet
 D. Réd. n°5 VFD - Avenue de l'Eclosé
 E. Réd. n°6 Rue des Sagnes
 F. Réd. n°7 Voie romaine Balc. Sagne
 G. Réd. n°8 Voie romaine virage 2
 H. Réd. n°9 Grand Broue
 I. Réd. n°10 Cimetière
 J. Réd. n°11 Ribaut – virage n°8
 K. Réd. n°12 Ribaut – virage n°10
 L. Réd. n°13 Ribaut village
 M. Stab. amont n°14 Ribaut DI

3.2 - Ressources en eau potable

3.2.A - Captage du Lac Blanc

La commune d'Huez dispose d'une unique ressource en eau constituée par le réservoir naturel du Lac Blanc.

L'ouvrage de captage a été réalisé depuis l'aval à 2 516 m d'altitude par la création d'une galerie souterraine d'une longueur de 240 m (section 2,2 m par 2 m). L'aménagement a débuté a priori en 1967.

Cette galerie arrive dans une chambre de captage d'où ont été effectués 7 forages crépinés, d'une longueur de 40 m, dont 4 initiaux (1971) de diamètre 100 mm et 3 supplémentaires de diamètre 125 mm (1991). Chacun de ces forages horizontaux est équipé d'une vanne de sectionnement.

Ces forages sont regroupés, selon leurs diamètres, sur deux canalisations intermédiaires, munies elles aussi de vannes de sectionnement, qui rejoignent une canalisation principale de 400 mm en fibre de verre. Ce matériau en fibre de verre possède un certificat de conformité en date du 31 mai 1989, délivré par le laboratoire de Santé Publique Sanitaire Local d'Aoste (Italie).

Les crépines sont à la cote de 2 505 m dans le lac, ce qui détermine un volume du Lac Blanc au-dessus des crépines d'environ 1 700 000 m³.

L'accès à la galerie dont l'entrée est située sur la piste de ski « du couloir » à environ 400 m de la gare de départ du téléphérique du Pic Blanc, s'effectue par une porte métallique, fermée à clef et l'accès hivernal est réalisé par une cheminée, en raison de l'épaisseur de la neige.

Un dispositif de turbinage sur la conduite d'adduction permettait la fourniture de courant électrique sur le site. Il a été supprimé lors de l'électrification des remontées mécaniques. Le stabilisateur de pression, nécessaire au bon fonctionnement de cette turbine, devenu inutile aujourd'hui devra être enlevé.

Un piquage sur la conduite d'adduction, à l'extrémité de la galerie technique, fournit l'eau nécessaire à la production de neige de culture.

Une Déclaration d'Utilité Publique du 30 septembre 1966 autorise la commune d'Huez à dériver gravitairement 70 l/s pour son alimentation en eau potable. Sur la totalité des eaux recueillies, 13 l/s sont réservés aux communes de la Garde et d'Auris.

Une demande de modification d'autorisation de prélèvement a été engagée dans le cadre de la révision de documents d'urbanisme sur la commune d'Huez. Cette actualisation concerne une augmentation du prélèvement (100 l/s tous usages confondus), la définition de nouveaux périmètres de protection de captage (Rapport hydrogéologique, P. Michal, octobre 2011) et un complément sur les usages de l'eau (eau potable pour Huez, Auris, La Garde et Villard Reculas en secours ; neige de culture pour Huez et Auris).

Aucun nouvel Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique n'a été signé à ce jour.

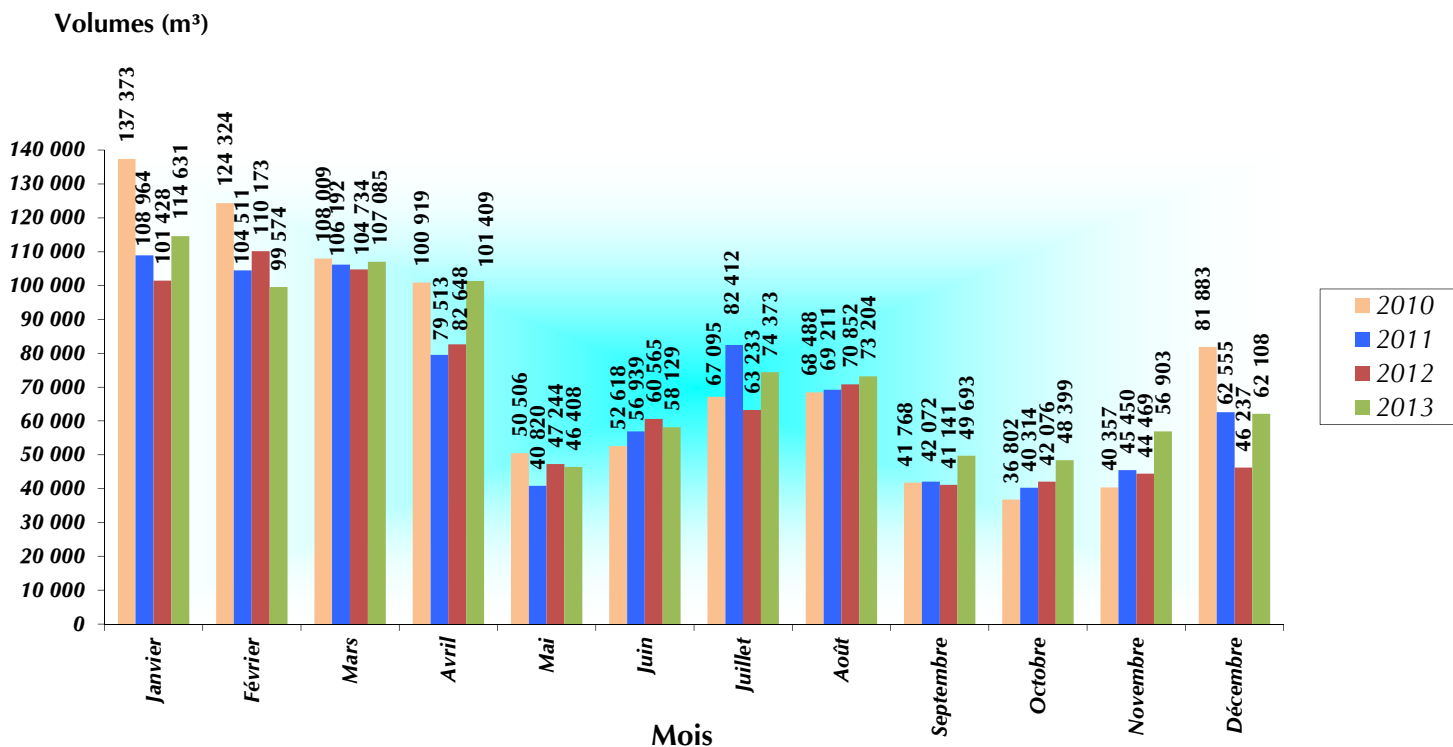
∞ Volumes prélevés au Lac Blanc

Source : SAUR, Rapports annuels d'exploitation 2011, 2012, 2013.

Le tableau suivant présente l'évolution des volumes mensuels prélevés pour l'eau potable depuis 2010 :

	VOLUMES PRELEVES (m ³)			
	2010	2011	2012	2013
Janvier	137 373	108 964	101 428	114 631
Février	124 324	104 511	110 173	99 574
Mars	108 009	106 192	104 734	107 085
Avril	100 919	79 513	82 648	101 409
Mai	50 506	40 820	47 244	46 408
Juin	52 618	56 939	60 565	58 129
Juillet	67 095	82 412	63 233	74 373
Août	68 488	69 211	70 852	73 204
Septembre	41 768	42 072	41 141	49 693
Octobre	36 802	40 314	42 076	48 399
Novembre	40 357	45 450	44 469	56 903
Décembre	81 883	62 555	46 237	62 108
Total	910 142	838 953	814 800	891 916

Evolution des volumes mensuels prélevés pour l'eau potable



3.2.B - Captage du Rif Brillant

Le captage du Rif Brillant est aménagé en travers du lit du ruisseau homonyme résultant de la surverse du Lac Blanc vers 2 170 m d'altitude.

Il est constitué d'un barrage, d'un bac de décantation / mise en charge d'une conduite d'adduction en amiante-ciment. Une vanne murale permet la vidange de ce bac vers le cours d'eau.

Autrefois utilisé pour l'alimentation en eau potable de la commune (arrivée dans le brise-charge 1900) puis jusqu'à récemment employé pour la desserte du restaurant d'altitude La Cabane de Poutat, cet ouvrage est aujourd'hui déconnecté du réseau. Une vanne de vidange est ouverte à l'aval du brise-charge 2 du Rif Brillant et restitue les eaux dérivées au captage dans le ruisseau du Rif Net.

Il reste toutefois entretenu annuellement avec un nettoyage du bac chaque automne et conservé comme dispositif de secours en cas d'incident sur l'adduction du Lac Blanc.

A priori aucun Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique autorisant la dérivation des eaux pour l'alimentation en eau potable et l'instauration de périmètres de protection du captage n'a été signé à ce jour.

3.2.C - Captage du Ribaut

Autrefois, le hameau du Ribaut d'Huez était alimenté par le captage du Ribaut. Cette ressource présente des problèmes de qualité, elle est aujourd'hui **abandonnée**. Les habitations du secteur sont alimentées depuis le réseau d'Huez, par une canalisation posée en 2010.

3.3 - Unité de traitement

Les eaux issues du captage sous lacustre du Lac Blanc sont acheminées par une canalisation d'adduction de 4 200 m de longueur (diamètres 150 mm, 200 mm puis 250 mm), via une succession de trois brise-charges munis de sécurité hydraulique vers la station de traitement du Signal (altitude : 1 880 m), créé en 1971 et dont la filière a été complétée en 1998.

L'unité de potabilisation comporte :

- un traitement de la turbidité par des filtres fermés sous pression à deux étages, (granulométries grossière et fine) avec injection préalable, selon nécessité, de sulfate d'alumine (deux cuves de stockage d'une capacité globale de 14 m³ de WAC). Un dispositif de lavage à contre-courant avec injection d'air permet le lavage des filtres,
- une reminéralisation avec injection de CO₂ et circulation dans 6 bassins-réacteurs de Neutralite et ajustement du pH par lessive de soude (Na OH),
- une désinfection finale par ultra-violet (20 lampes) et chlore gazeux en secours (2 bouteilles de 50 kg).

La station dont le débit nominal est de 300 m³/h (6 000 m³/j), avec une possibilité d'extension à 500 m³/h, bénéficie d'un suivi en continu des paramètres : température, turbidité, pH et chlore, complété par un autocontrôle hebdomadaire (pH, aluminium) par l'exploitant.

L'injection du coagulant est ajustée selon la turbidité de l'eau brute.

Une régulation du pH et un asservissement (débit, chlore résiduel) pour l'injection du chlore gazeux complète le dispositif de traitement.

Un groupe électrogène permet de suppléer à une interruption de fourniture d'énergie électrique à la station de traitement.

Les eaux traitées sont stockées dans les trois cuves de 500 m³ des réservoirs Haut Service avant d'être redirigées vers les autres réservoirs de la commune.

En cas de mise en service de l'alimentation en eau de secours depuis le captage du Rif Brillant, les eaux prélevées rejoindraient le brise-charge 1 900 puis la station de traitement du Signal.

3.4 - Ouvrages de stockage

La commune d'Huez est desservie en eau potable par le biais de cinq points de stockage :

- Les **réservoirs du haut service** sont situés à 1877 m d'altitude accolés à l'unité de traitement. On accède aux chambres des vannes des réservoirs par une galerie technique depuis la station du Signal.
Les trois cuves de 500 m³ chacune collectent les eaux prélevées au Lac Blanc et traitées à la station du Signal. Ces ouvrages constituent « la tête » du réseau de distribution. Ils desservent la grosse majorité du site touristique de l'Alpe d'Huez et alimentent en cascade plusieurs autres réservoirs.
La chambre des vannes des cuves 1 et 2 comprend un poste de surpression permettant d'alimenter en eau potable le restaurant d'altitude du Signal situé à 2 114 m d'altitude.
La chambre des vannes de la cuve 3 contient la lyre incendie et un groupe de surpresseurs utiles à la desserte du secteur Haut Service (club hippique 1880 et haut de la station de l'Alpe d'Huez).
- Le **réservoir bas service** est construit à 1836 m d'altitude.
Ses deux cuves de 200 m³ chacune sont remplies depuis le réseau de distribution et les réservoirs haut service.
Il dessert une partie du réseau de l'Alpe d'Huez et le réservoir d'Huez.
- Le **réservoir d'Huez Bourg** est situé à 1535 m d'altitude, un peu à l'amont du Chef-lieu qu'il dessert en totalité ainsi que le hameau du Ribaut d'Huez. Les eaux provenant du réservoir du bas service ou du réseau de distribution remplissent la cuve de 200 m³.
- Le **réservoir ZAC de l'Eclosé** est implanté à 1822 m d'altitude.
La grande cuve de 2 000 m³ reçoit les eaux du réseau de distribution et dessert une partie des abonnés de l'Alpe d'Huez.
- Le **réservoir de l'Altiport** est implanté à 1940 m d'altitude.
Cet ouvrage dispose d'une capacité de stockage de 250 m³. Situé à une cote altitudinale supérieure à celle des réservoirs principaux du haut service, il est alimenté grâce à une station de pompage (**surpresseur de l'Altiport**, 1854 m d'altitude).
Il dessert presque exclusivement le site de l'altiport et le lotissement des Bergers.

La commune d'Huez est également propriétaire du **réservoir du Ribaut d'Huez**. Cet ouvrage est rempli à partir des sources de la Garde et dessert les habitants de cette dernière commune. Concernant Huez, ce réservoir est uniquement utile à la desserte du poteau d'incendie du Ribaut d'Huez par le réseau de distribution de la Garde.

La cuve de 150 m³ est construite en contrebas de la route D211 à environ 1 240 m d'altitude.

∞ Volumes distribués

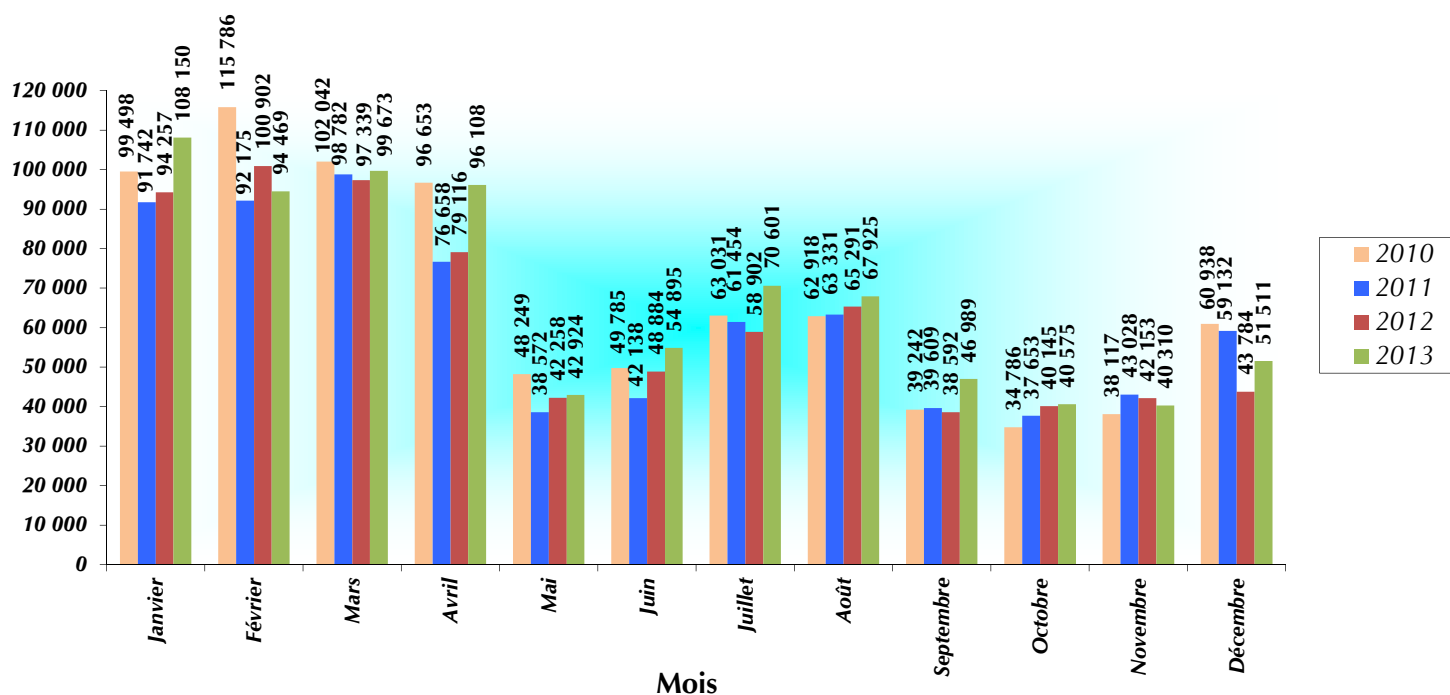
Source : SAUR, Rapports annuels d'exploitation 2011, 2012, 2013.

Le tableau suivant présente l'évolution des volumes mensuels distribués au réseau d'eau potable d'Huez depuis 2010 (données relevées sur les années civiles) :

	VOLUMES DISTRIBUES (m ³)			
	2010	2011	2012	2013
Janvier	99 498	91 742	94 257	108 150
Février	115 786	92 175	100 902	94 469
Mars	102 042	98 782	97 339	99 673
Avril	96 653	76 658	79 116	96 108
Mai	48 249	38 572	42 258	42 924
Juin	49 785	42 138	48 884	54 895
Juillet	63 031	61 454	58 902	70 601
Août	62 918	63 331	65 291	67 925
Septembre	39 242	39 609	38 592	46 989
Octobre	34 786	37 653	40 145	40 575
Novembre	38 117	43 028	42 153	40 310
Décembre	60 938	59 132	43 784	51 511
Total	811 045	744 274	751 623	814 130

Evolution des volumes mensuels distribués au réseau l'eau potable

Volumes (m³)



🔗 Volumes exportés

📍 Commune de Villard Reculas

La commune de Villard Reculas peut être alimentée en secours avec les eaux brutes du Lac Blanc depuis le brise-charge 2 100 d'Huez. Depuis son installation lors de la construction du brise-charge, ce dispositif n'a a priori jamais servi.

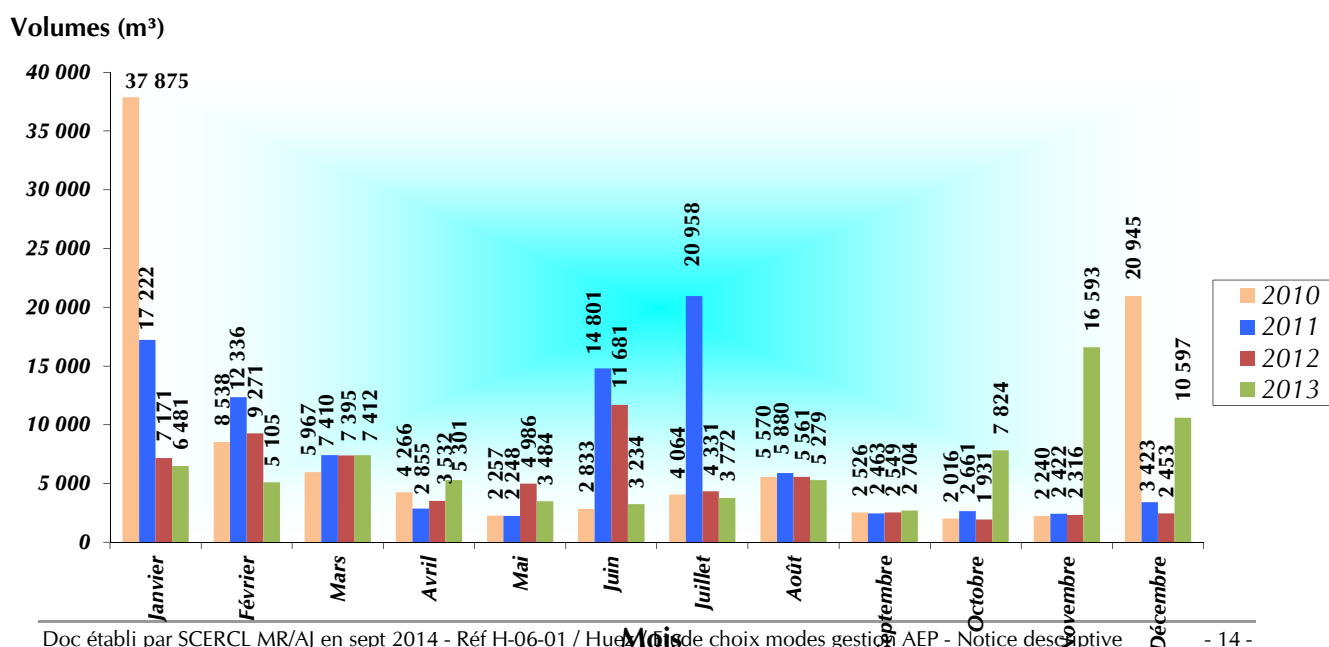
📍 Commune d'Auris

Source : SAUR, Rapports annuels d'exploitation 2011, 2012, 2013.

Une partie des volumes prélevés est exportée vers la commune voisine d'Auris. L'évolution de ces volumes depuis 2010 figure dans le tableau et le graphique suivants (données relevées sur les années civiles) :

	VOLUMES EXPORTES VERS AURIS (m³)			
	2010	2011	2012	2013
Janvier	37 875	17 222	7 171	6 481
Février	8 538	12 336	9 271	5 105
Mars	5 967	7 410	7 395	7 412
Avril	4 266	2 855	3 532	5 301
Mai	2 257	2 248	4 986	3 484
Juin	2 833	14 801	11 681	3 234
Juillet	4 064	20 958	4 331	3 772
Août	5 570	5 880	5 561	5 279
Septembre	2 526	2 463	2 549	2 704
Octobre	2 016	2 661	1 931	7 824
Novembre	2 240	2 422	2 316	16 593
Décembre	20 945	3 423	2 453	10 597
Total	99 097	94 679	63 177	77 786

Evolution des volumes mensuels exporté vers Auris



3.5 - Réseaux de distribution

Le linéaire des réseaux d'eau potable a évolué de la manière suivante :

	2010	2011	2012	2013
Linéaire de réseau en ml (hors branchements)	34 684	34 796	34 796	35 594

Inventaire des canalisations

Un inventaire des canalisations (par nature et diamètre) a été réalisé dans le cadre de la rédaction du rapport annuel d'exploitation 2013 :

Nature	Diamètre	Longueur (ml)
Acier	60	1 415
	80	85
	100	1 488
	125	1 001
	150	1 429
	200	369
Fonte	50	70
	60	927
	80	1 514
	100	7 901
	125	1 664
	150	2 833
	175	1 000
	200	5 318
	250	2 421
	300	734
400	228	
Polyéthylène	32	50
	40	1 464
	50	24
	63	238
	90	1 389
PVC	32	341
	50	34
	63	28
	100	837
	110	789
	150	3
Longueur Totale :		35 594

∞ Inventaire des objets du réseau

Le tableau suivant recense les éléments qui équipent les réseaux d'eau potable (RAD 2013) :

Eléments de réseau	Quantité
Borne fontaine	6
Compteur général	12
Poteau d'incendie	87
Plaque d'extrémité	28
Régulateur / Réducteur	14
Vanne / Robinet	321
Ventouse	20
Vidange / Purge	25
Branchements en plomb	8

∞ Parcs compteurs

Les compteurs d'abonnés appartiennent au délégataire, ils sont fournis en location.

Un récapitulatif de la répartition des compteurs d'abonnés par âge et par diamètre a été établi le 12 août 2014 :

Diamètre	Age du compteur																		TOTAL
	< 1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Age > 15 Age <= 22	Age > 22 Age <= 29	
15 mm	2	33	38	129	59	58	40	37	24	146	169	152	222	159	464	365	1 479	105	3 681
20 mm		3	4	6	3	3	4	3	1	3	1	9	2	5	1	6	34	10	98
30 mm		1	5	6	17	10		6	3	3	4	7	1		8	3	54	7	135
40 mm			2	3	2	3	1	3		5		2	1	2	1	4	24	1	54
50 mm			5		1	4	2	2	2			2	2			2	11		33
60/65 mm				1															1
60 mm															3	2	2		7
80 mm						1							4	1					6
100 mm						1						1	1						3
150 mm							1												1
TOTAL	2	37	54	145	82	80	48	51	30	157	174	173	233	167	477	382	1 604	123	4 019

3.6 - Rendement de réseau et indice de pertes

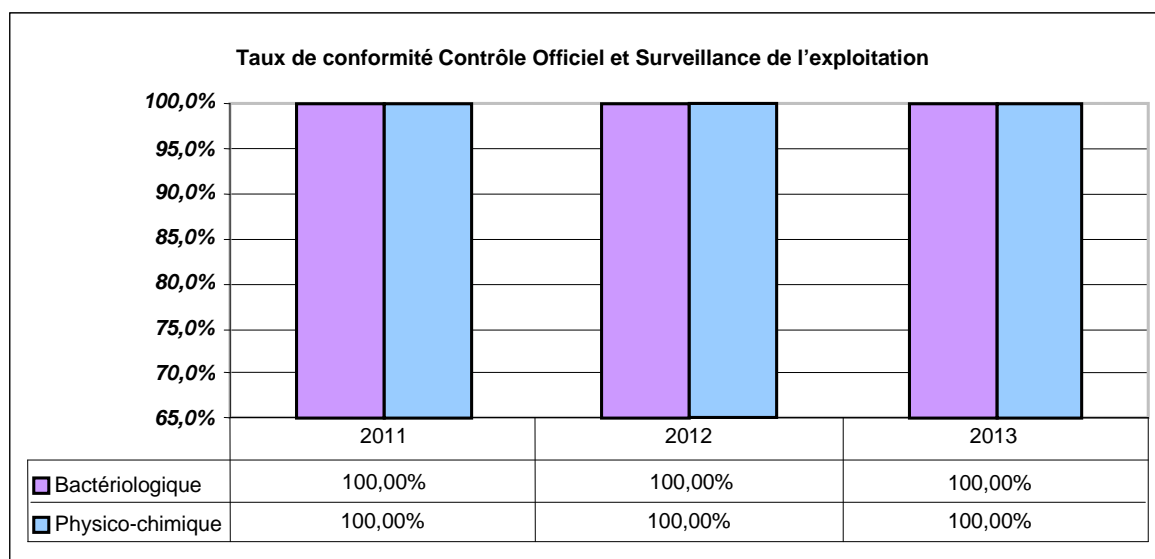
Source : SAUR, Rapports annuels d'exploitation 2011, 2012, 2013.

	2010	2011	2012	2013
Volumes eau potable mis en distribution (m ³)*	795 480	791 790	715 454	739 905
Volumes consommés (m ³)	NC	530 697	482 493	503 806
Linéaire total de réseau (km)	34	34	34	35
Indice linéaire de pertes (m ³ /jour/km)	20,7	19,90	18,97	18,90
Rendement du réseau (%)	71,1	70,2	70,0	71,0

*Données extrapolées sur la période de relève des compteurs dont les dates barycentre sont, par exemple pour l'année 2013, les 26/03/2013 et 06/03/2014 (soit 351 jours).

NC : non communiqué

3.7 - Qualité de l'eau



Le programme réglementaire de l'Agence Régionale de Santé de l'Isère figure en annexe de ce document.

4 - Intervention sur les réseaux

Type d'intervention	Nombre d'intervention / an	
	2012	2013
Organes hydrauliques renouvelés - intervention sur bouches à clés	2	19
Renouvellement de compteurs généraux	1	0
Renouvellement de vannes	2	0
Renouvellement de compteurs d'abonnés	82	46
Fuite / casse sur conduite de réseau AEP	2	6
Fuite / casse sur branchement AEP	3	4
Purge de réseau	3	0
Manœuvre de vannes	86	60
Intervention pour raccordement (avis, coupure et remise en service)	3	2
Entretien et réparation stabilisateur / réducteur de pression	0	1
Vérification PI / BI	95	171
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2	5
Intervention sur bouches à clés	8	76

5 - Evolution des indicateurs de performance

Indicateur de performance	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne:			
- la microbiologie	100%	100%	100%
- les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	50 points	50 points	103 points
Rendement du réseau de distribution	70,20%	70,00%	71,05%
Indice linéaire des volumes non comptés	23,31m ³ /j/km	22,70m ³ /j/km	24,08m ³ /j/km
Indice linéaire de pertes en réseau	19,9 m ³ /j/km	18,9 m ³ /j/km	18,9 m ³ /j/km
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0%	0%	0%
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60%	60%	60%

NC : non communiqué

6 - Les chiffres à retenir

- volume produit en 2013 : 891 916 m³
- volume distribué à Huez en 2013 : 814 130 m³
- volume livré à Auris en 2013 : 77 786 m³
- nombre d'abonnés en 2013 : 3 956 m

Annexe

*Programme réglementaire de l'Agence
Régionale de Santé de l'Isère*



QUENECES ANNUELLES D'ECHANTILLONNAGE PAR UNITE DE G .ON
 Programme de référence du décret 2001 - 1220 pour les eaux distribuées par un réseau public
 NOMBRE ET TYPE DE PRELEVEMENTS PAR INSTALLATION

**COMMUNE D'HUEZ EN OISANS
 (S.A.U.R.)**

265

Type d'eau :

- B : eau brute souterraine
- A1 : eau brute superficielle
- S : eau distribuée sans désinfection
- T : eau distribuée après désinfection
- T2 : eau distribuée après filtration
- T3 : eau filtrée (moins de 1000 m³/j, ou moins de 5000 habitants)

Date d'application : 01/01/2011

Nature du programme : Programme type - Modifié - Renforcé - Allégé - Contrôle complémentaire intégré

TYPES D'ANALYSES

Nom de l'installation Code / Nom (type d'eau) du point de surveillance (PSP ou PSS) Lieu exact des prélèvements (facultatif)	Traitement	RS	RS + Salmonelles + coliformes	RS + coliformes	P1	P1+P2	D1	D1+D2	Analyses particulières
Installation : CAP LAC BLANC PSP 0550 STATION LE SIGNAL (A1) Lieu : ARRIVEE EAUX BRUTES		2	1						8 RSadd tous les 6 ans
Installation : TTP SIGNAL PSP 0551 STATION DU SIGNAL (T) Lieu : AVAL TRAITEMENT	PHYSICO - CHIMIQUE et DESINFECTION UV + chlore				1	1,5			
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSP 0552 L'ALPE (T) Lieu :	PHYSICO - CHIMIQUE et DESINFECTION UV + chlore						13	2	15 AI
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSS 0553 HUEZ VILLAGE (T) Lieu :	PHYSICO - CHIMIQUE et DESINFECTION UV + chlore						6		6 AI
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSS 6252 HAMEAU DU RIBOT (T) Lieu : LE RIBOT D'HUEZ	PHYSICO - CHIMIQUE et DESINFECTION UV + chlore						2		2 AI

Nota : Station de traitement de l'Alpe d'Huez - Le Signal : coagulation sur filtre à sable à colonnes doubles, injection CO2, reminéralisation, désinfection Cl2 et UV.



COMMUNE D'HUEZ EN OISANS (S.A.U.R.) 265

Date d'application : 01/01/2011

Nom de l'installation Code / Nom (type d'eau) du point de surveillance (PSP ou PSS) Lieu exact des prélèvements (facultatif)	JANV	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Installation : CAP LAC-BLANC PSP 0550 STATION LE SIGNAL (A1) Lieu : ARRIVEE EAUX BRUTES		RSadd tous les 6 ans à partir de 2011		1 RSN + Salmonelles + Coliformes + RSadd tous les 6 ans à partir de 2011	RSadd tous les 6 ans à partir de 2011	RSadd tous les 6 ans à partir de 2011	1 RSM + RSadd tous les 6 ans à partir de 2011	RSadd tous les 6 ans à partir de 2011		RSadd tous les 6 ans à partir de 2011		1 RSM + RSadd tous les 6 ans à partir de 2011
Installation : TTP SIGNAL PSP 0551 STATION DU SIGNAL (T) Lieu : AVAL TRAITEMENT		tous les 2 ans à partir de 2011 : P1F + 1 P2 MR		1 P1F				1 P1F + 1 P2M				
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSP 0552 L'ALPE (T) Lieu :	3 D1FN +AI réparties sur 1ère semaine, 2ème semaine, 3ème semaine	D1FN +AI et 1 D1FN + 1D2 +AI réparties sur 2ème semaine, 3ème semaine	3 D1FN +AI réparties sur 1ère semaine, 3ème semaine, 4ème semaine	2 D1FN +AI réparties sur 1ère semaine, 4ème semaine			D1FN +AI et 1 D1FN + 1D2 +AI réparties sur 1ère semaine, 2ème semaine	2 D1FN +AI réparties sur 1ère semaine, 4ème semaine				1 D1FN +AI : 1ère quinzaine
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSS 0553 HUEZ VILLAGE (T) Lieu :	1 D1FN +AI : 4ème semaine	1 D1FN +AI : 1ère semaine		1 D1FN +AI : 2ème semaine			1 D1FN +AI : 4ème semaine	1 D1FN +AI : 3ème semaine				1 D1FN +AI : 2ème quinzaine
Installation : UDI HUEZ EN OISANS PSS 6252 HAMEAU DU RIBOT (T) Lieu : LE RIBOT D'HUEZ		1 D1FN +AI : 4ème semaine					1 D1FN +AI : 3ème semaine					

Nota : Station de traitement de l'Alpe d'Huez - Le Signal : coagulation sur filtre à sable à colonnes doubles, injection CO2, reminéralisation, désinfection Cl2 et UV.